

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : S 638917511

NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique	(3) DATE DU CONTRÔLE 01/06/2026	N° DU PROCÈS-VERBAL 26037390
---	------------------------------------	---------------------------------

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
--	--

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 31/07/2026	Suite du proces-verbal Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 25/08/2021 : 160262km / 08/07/2022 : 174993km / 01/08/2023 : 188344km / 26/07/2024 : 197792km / 21/07/2025 : 218196km /
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre visite	
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÉMENT : S084S123	

(9) RAISON SOCIALE : SARL ACCUEIL AUTOSUR ROUGIER PHILIPPE	Attention, ce procès-verbal contient 2 pages
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0490169437 100 RUE JACQUES DEMY 84140 MONTFAVET	

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÉMENT : 084S1072 SIGNATURE : 

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays CA-517-GY (F)	Date d'immatriculation 10/02/2017	Date de 1 ^{ère} mise en circulation 16/01/2012
Marque RENAULT	Désignation commerciale MASTER	
(1) N° dans la série du type (VIN) VF1VBH4A146074976	(5) Catégorie internationale N1	Genre CTTE
Type/CNIT VBH4A1	Énergie GO	
Document(s) présenté(s) Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 234645

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :	

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km):		-4.2m/Km		
Dissymétrie suspension (±30%):		0%		0%
Forces verticales:		1280daN		1080daN
Frein de service:				
Forces de freinage:	472daN	483daN	396daN	404daN
Déséquilibre (<20%):		3%		2%
Forces de freinage (efficacité):	472daN	483daN	396daN	404daN
Taux d'efficacité (≥ 50%):	74%			
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%):	22%			
Emissions à l'échappement :				
Opacité des fumées (1.00m-1): C1: 0.12m-1 C2: 0.10m-1				
Feux de croisement (-3% à -0.5%):	-2.7%		-2.7%	

